

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D077/2018

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-huit, le 11 décembre à 17 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni à la Maison de l'Enfance, 17 rue du Pont-aux-Chèvres – 27170 Beaumont-le-Roger, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 3 décembre 2018

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 11

Votants : 14

Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BINET, M. DELAMARE, M. DU MESNIL ADELEE, M. GUENIER, M. MALARGE, M. MALHERBE, M. PENVEN, Mme VATINEL,

Étaient absents : Mme BLOTIERRE, Mme ERARD, M. GRIHAULT, Mme JORISSEN, M. KAREB, M. PALADE, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VANDERHOEVEN.

Pouvoirs : M. GRIHAULT a donné pouvoir à M. PENVEN ; M. PERDRIEL a donné pouvoir à M. ARNAUD ; Mme VAN DEN DRIESSCHE a donné pouvoir à Mme VATINEL

Secrétaire de séance : M. DU MESNIL ADELEE

Objet : Ressources Humaines – Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Président rappelle qu'il appartient au conseil d'administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des nominations suite à réussite à concours ;

Dans le cadre du recrutement d'un « référent parentalité » pour l'espace de vie sociale de la Trinité de Réville, il convient d'ouvrir un poste d'adjoint administratif, un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, un poste d'adjoint d'animation et un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe.

Ne connaissant ni le statut ni le niveau d'étude de la personne recrutée, quatre postes sont ouverts dans deux filières différentes afin de pallier à tout scénario possible. A l'issue des recrutements, les postes vacants devront être clôturés par une nouvelle délibération.

Par ailleurs, dans le cadre du recrutement d'un(e) directeur(trice) adjoint(e) pour l'ALSH de Beaumont-le-Roger, il convient d'ouvrir un poste d'animateur.

En prévision du départ en retraite d'un agent du multi-accueil de Beaumont le Roger au 31 mars 2019, il convient également d'ouvrir un poste d'auxiliaire de puériculture afin de procéder à un tuilage. Le poste sera fermé à l'issue du départ à la retraite de l'agent.

De même, en raison du départ à la retraite d'une aide à domicile faisant également fonction d'agent de cantine, la fermeture d'un poste d'agent social est nécessaire. Afin de remplacer, cet agent, il convient d'ouvrir un poste d'adjoint technique pour la cantine du centre de loisirs de Beaumont le Roger.

Enfin, un poste d'adjoint technique à la micro-crèche de Goupil-Othon doit être créé.

Le tableau des effectifs est donc modifié de la façon suivante :

GRADES	POURVUS	DONT TNC	VACANTS	DONT TNC
Filière administrative				
Adjoint administratif	5	1	1	1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	2	0	1	1
Attaché	3	0	0	0
Rédacteur	3	0	0	0
Rédacteur principal de 1ère classe	1	0	0	0
<i>Total filière</i>	14	1	2	2
Filière animation				
Adjoint d'animation	46	34	1	1
Adjoint d'animation principal 2ème classe	1	1	1	1
Animateur	0	0	1	0
<i>Total filière</i>	47	35	3	2
Filière médico-sociale				
Auxiliaire de puériculture	0	0	1	1
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	3	1	0	0
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	0	0	1	0
Infirmier en soins généraux hors classe	1	0	0	0
Psychologue de classe normale	1	1	0	0
<i>Total filière</i>	5	2	2	1
Filière sociale				
Agent social	78	64	3	3
Agent social principal de 2ème classe	2	1	0	0
Assistant socio-éducatif	1	1	0	0
Educateur de jeunes enfants	3	1	0	0
<i>Total filière</i>	84	67	3	3
Filière sportive				
Educateur des APS	1	0	0	0
Educateur principal de 2ème classe des APS	1	0	0	0
<i>Total filière</i>	2	0	0	0
Filière technique				
Adjoint technique	8	4	0	0
Adjoint technique principal de 2ème classe	1	1	0	0
Technicien	1	0	0	0
<i>Total filière</i>	10	5	0	0
Total des postes	162	110	10	8

En outre, la réorganisation du service d'aide et d'accompagnement à domicile impliquant la modification de durée hebdomadaire d'agents, il est proposé de modifier la durée hebdomadaire des agents selon le tableau ci-dessous :

Modification de durée hebdomadaire du temps de travail			
Service	Ancienne durée	Nouvelle durée	Motif
Aides à domicile	14	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	17,5	25	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	12	20	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	20	25	Nouvelle base contractuelle

Aides à domicile	25	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	20	24	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	20	25	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	10	14	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	20	12	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	12	20	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	20	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	25	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	17,5	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	17,5	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	12	12	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	2	5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	25	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	20	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	25	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	14	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	25	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	20	25	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	25	22	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	25	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	14	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	25	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	17,5	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	17,5	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	17,5	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	15	22	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	20	23	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	25	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	14,5	26	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	2	10	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	15	17	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	17,5	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	20	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	25	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	25	5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	12	19	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	25	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	17,5	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	17,5	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	17,5	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	20	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	15	20	Nouvelle base contractuelle

Aides à domicile	14	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	22	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	25	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	25	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	25	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	14	27,5	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	25	23	Nouvelle base contractuelle
Aides à domicile	14,5	25	Nouvelle base contractuelle

Il est donc proposé aux membres du conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'Intercom Bernay Terres de Normandie de délibérer afin de modifier ces postes au 1^{er} janvier 2019 et d'adopter le tableau des effectifs actualisé.

Après avoir ouï et délibéré, le Conseil d'Administration, à la majorité avec une abstention :

- ↳ Approuve la modification du tableau des effectifs et l'adopte à compter du 1^{er} janvier 2019.
- ↳ Approuve les modifications de durée hebdomadaire d'agents du service d'aide et d'accompagnement à domicile selon le tableau présenté.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20181211-18D077-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2018